

# Un dompteur de chevaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **3 (1858)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328581>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ou autres. Par conséquent être large avec eux dans tout ce qui peut leur fournir quelque compensation à leurs sacrifices. Ne plus les mettre, par exemple, au quart de solde à l'école centrale, ni lésiner sur les frais d'adjutant, ou de route, ou de domestique. Leur donner les rations de fourrage toute l'année; ne pas les poursuivre de rancune pour avoir avancé leur instruction dans des services étrangers; mais au contraire les favoriser dans tout ce qui peut leur créer une position utile à leurs études militaires. Leur accorder, par exemple, de préférence à d'autres, à mérite égal, certaines fonctions publiques, qui rentrent dans quelques spécialités des états-majors.

En complétant de cette façon l'avant-projet, actuellement élaboré, nous croyons qu'on pourra obtenir un état-major aussi bon que peut en fournir un corps d'officiers miliciens.

---

### UN DOMPTEUR DE CHEVAUX.

Depuis quelque temps on s'occupe à Paris d'un Américain nommé Rarey, qui, par des procédés mystérieux, parvient, dans l'espace de quelques minutes, à rendre dociles les chevaux les plus rétifs et les plus dangereux.

L'administration des haras ne pouvait rester indifférente aux faits remarquables qui ont été cités; elle a donc résolu de faire faire, à l'établissement des ventes publiques de chevaux du Tattersall français, des expériences qui fussent entourées de la notoriété la plus compétente en pareille matière.

Lundi dernier, 1<sup>er</sup> mars, à trois heures, ces expériences ont commencé. Un nombre considérable d'amateurs, dit le journal le *Sport*, s'étaient réunis au Tattersall à ce sujet. On remarquait le prince J. Murat, le comte de Morny, le général Mac-Mahon, le général Morris, le duc de Polignac, le comte Siméon, le vicomte Daru, MM. Lupin, Reizet, Aguado, Gourgaud, le baron Poilly, le comte de Grammont, le comte de Plaisance, le marquis de Dampierre, le prince de Chimay, le comte de L'Aigle, etc., etc.

Il s'agissait d'abord de juger des effets qui ont été obtenus depuis huit jours sur deux chevaux connus par leur méchant caractère. Ils ont été amenés dans le manège de l'établissement, où l'on a vu M. Rarey les gouverner et obtenir d'eux toute l'obéissance et la docilité du cheval le plus assoupli.

Jusque-là, l'assistance n'avait été témoin que du résultat obtenu sur des sujets dont un très petit nombre de personnes seulement connaissent les vices originels. Il restait à lui montrer un cheval notoirement connu par sa férocité et soumis au mystérieux procédé de M.

Rarey. M. le chef de division des haras indiqua pour cette épreuve définitive le fameux *Stafford*.

*Stafford*, demi-sang, carrossier, alezan brûlé, légèrement rubieux, né en 1852 en Normandie; taille, 1 m. 58 c. — Son père, *Chesterfield Premier*, pur sang anglais; sa mère, une fille de *Mahomet-Mahomet*, par *Y Rattley*, demi-sang anglais, et une fille de *Highflyer*, demi-sang anglais. Acheté en octobre 1855 et entré au dépôt de Cluny le 9 janvier 1856; il se montra d'un caractère assez difficile dès son arrivée. Pendant sa première monte à Perray (Saône-et-Loire), où il servit 60 juments, son irascibilité ne fit qu'augmenter, et les directeur et inspecteur le signalèrent en septembre 1856 comme un cheval réellement méchant et des plus dangereux. En 1857, *Stafford* fit la monte à Montluçon (Allier); il y saillit 40 juments, et toujours avec les mêmes difficultés, et en compromettant souvent la vie de l'homme qui en était chargé. Très susceptible au pansage et à la ferrure, *Stafford* jouait cruellement de la dent ou des pieds de derrière et de devant, à tel point qu'on était obligé de lui mettre carcan et muselière, et que l'opération de la ferrure ne se faisait qu'avec plusieurs hommes. Le palefrenier-chef l'avait monté durant la première année; mais, comme on s'était aperçu qu'il devenait intraitable pendant les promenades, au point de se jeter sur les chevaux attelés aux charrettes qu'il rencontrait sur le chemin, on dut renoncer à ce mode d'exercice et se borner à le conduire au carcan dans l'intérieur de l'établissement. Quant à sa nourriture, on la jetait plutôt devant lui qu'on ne la lui donnait.

Dans ces derniers temps, les plaintes du directeur de Cluny devinrent plus vives à l'endroit de *Stafford*, qu'il signalait comme revenu, cette année, aux instincts de férocité dont il avait fait preuve dans les années précédentes. Depuis le départ pour les stations, *Stafford*, qui était resté au dépôt, saillissait régulièrement tous les jours, et il ne rentrait pas une seule fois de la saillie sans qu'on éprouvât la crainte de voir le palefrenier-chef victime de quelque accident. Le 23 du mois dernier, *Stafford* rua tellement pendant qu'on lui mettait les couvertures, que, bien que nouvellement ferré, il lança un de ses fers jusqu'au plafond de l'écurie. Le même jour, il frappa avec tant de violence contre sa stalle, qu'il boîta quelque temps à la suite d'un coup au jarret droit. Des éleveurs de la localité, témoins de quelques scènes de méchanceté, ont déclaré ne plus vouloir de *Stafford* pour leurs juments, craignant la transmission du caractère à ses produits.

C'est dans ces conditions que l'administration des haras jugea à propos de faire servir *Stafford* aux intéressantes expériences de M. Rarey.

Ce cheval, arrivé par le chemin de fer, était mené dans le manège de Tattersall par deux hommes, avec toutes les précautions qu'exigerait la conduite d'une bête féroce. Il avait les yeux bandés, il portait une muselière et un caveçon auquel deux courroies étaient attachées et servaient à le maintenir. Même privé de lumière, ce cheval se défendait avec énergie ; il fallut procéder lentement pour parvenir à faire tomber l'appareil qui lui couvrait les yeux. Il piaffait et poussait des hennissements qui rendaient sa présence dangereuse pour les personnes qui l'entouraient. Aussi son exhibition ne fut pas de longue durée. Il avait suffi de voir les allures et l'œil tout à la fois terrifié et terrifiant de ce cheval, pour le juger tel qu'on l'avait représenté.

M. Rarey s'est emparé de *Stafford* et l'a conduit dans un box où il s'est enfermé avec lui. Au bout d'une heure, il en sortait monté sur ce cheval qu'il gouvernait à l'aide d'un simple bridon. Il l'a fait marcher, trotter, galopper à son gré et sans effort ; il a battu le tambour à ses oreilles, fait claquer son fouet, et le cheval n'a ni sourcillé, ni bougé. Après cette épreuve, M. Rarey a ramené le cheval dans son box, où il fut mis en liberté pendant qu'on lui donnait l'avoine et qu'on lui faisait sa litière.

Cette épreuve concluante a provoqué des marques unanimes de satisfaction de la part de toute l'assemblée à l'adresse de M. Rarey, qui a été félicité, complimenté et même acclamé. Son succès équivaut à une véritable ovation.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

COUP-D'ŒIL SUR L'ENSEMBLE DE LA BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE<sup>1</sup> (suite).

1726. Hübner. — Museum geographicum, das ist : Verzeichniss der besten Landcharten, so in Deutschland, Frankreich, England und Holland sind gestochen worden. Hamburg. 1726. 8. (Museum geographicum, soit : Liste des meilleures cartes gravées en Allemagne, en France, en Angleterre et en Hollande. Hamburg, 1726. in-8.)

Il en a paru une édition considérablement augmentée à Hambourg, chez Brand. 1746. in-8. Prix : 7 gros.

1737. de Gourné. — Dissertation sur le choix des cartes de géographie, par de Gourné. Paris. 1737. in-12.

1743. Loen. — Le Soldat, ou le métier de la guerre considéré comme le métier d'honneur, avec un Essai de Bibliothèque militaire. Francfort, chez Fleischer. 1743. in-8. 167 pages. Prix : 20 gros.

L'auteur est J. Mich. de Loen. — Il a paru une nouvelle édition, sous le nom de Loen, à Francfort, chez Fleischer. 1751. in-8 ; puis une traduction allemande chez le même, 1752. in-8. (On cite, en quelques endroits, une autre traduction allemande, publiée à Francfort en 1743 ou 1744.)

<sup>1</sup> Traduit du *Neuer Anzeiger für Bibliographie* de M. Petzholdt, n<sup>os</sup> 9 et 10 de 1857.